

17 000 lycéens en moins à l'horizon 2040 en Bourgogne-Franche-Comté

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 143 • Octobre 2026

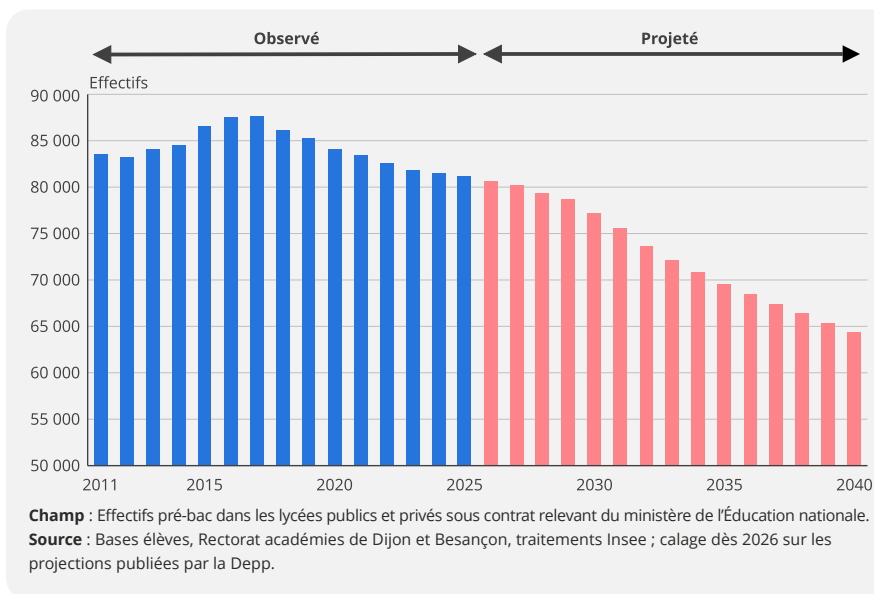


En Bourgogne-Franche-Comté, à la rentrée 2025, 81 200 jeunes sont inscrits dans un lycée relevant de l'Éducation nationale, hors formations post-bac et apprentissage. Cette population lycéenne décroît depuis 2018. Si les tendances démographiques se prolongeaient, la baisse se poursuivrait, s'accroissant même à partir de 2030. D'ici 2040, le nombre de lycéens pourrait ainsi diminuer de 21 %. Au sein de la région, les effectifs reculeraient dans tous les territoires entre 2025 et 2040. Pour autant, cette diminution serait moins forte à la frontière suisse, mais plus marquée à l'est de l'Yonne, à l'ouest de la Saône-et-Loire, en Haute-Saône ou encore dans le Territoire de Belfort.

Un cinquième de lycéens en moins dans la région d'ici 2040

À la rentrée 2025, 81 200 élèves sont scolarisés dans les formations pré-bac des 140 lycées de Bourgogne-Franche-Comté relevant du ministère de l'Éducation nationale pour préparer un baccalauréat, un CAP ou un brevet des métiers d'art. Parmi eux, 56 600 sont inscrits dans une filière générale et technologique et 24 600 en filière professionnelle. Par ailleurs, 68 500 sont scolarisés dans le secteur public. Entre 2012 et 2017, le nombre de ces lycéens a augmenté pour atteindre près de 88 000 élèves, puis a progressivement diminué ► [figure 1](#). Cette baisse devrait se poursuivre dans les années à venir. Si les tendances actuelles se prolongeaient, les effectifs de lycéens décroîtraient de 21 % entre 2025 et 2040, soit une perte de 16 800 élèves ► [méthodes](#). L'évolution serait sensiblement de même ampleur dans les deux académies. Les effectifs reculeraient de 22 % dans l'académie de Besançon, soit 7 800 lycéens en moins, et de 20 % dans celle de Dijon (-9 000 élèves). Sur l'ensemble de la période, la baisse du nombre de lycéens serait légèrement moins forte dans la filière professionnelle, qui perdrait 4 400 élèves (-18 %) ► [encadré 1](#).

► 1. Évolution des effectifs de lycéens entre 2011 et 2040 en Bourgogne-Franche-Comté



La filière générale et technologique serait plus touchée : en 2040, elle compterait 12 400 élèves de moins qu'en 2025 (-22 %). Cette baisse des effectifs massive pourrait conduire à ajuster les capacités d'accueil, la répartition des élèves et des classes, l'offre de formations, les besoins en ressources

humaines ainsi que l'utilisation et l'entretien des locaux et des équipements. Les projections réalisées ne constituent pas des prévisions d'effectifs mais traduisent des tendances de long terme et restent soumises aux aléas liés à la réalisation des hypothèses formulées.

En partenariat avec :

Moins de naissances aujourd'hui, c'est moins de lycéens dans 15 ans

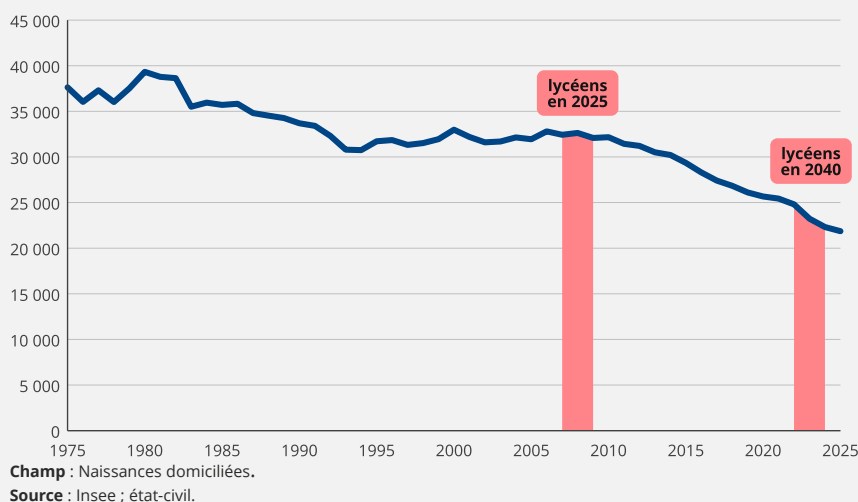
Dans la région comme ailleurs en France, la natalité joue un rôle central dans l'évolution du nombre d'élèves : une variation des naissances une année donnée se traduit mécaniquement par une évolution semblable des effectifs de lycéens 15 à 18 ans plus tard.

Ainsi, le mini baby-boom du début des années 2000 explique largement les générations nombreuses de lycéens au milieu des années 2010. Au cours des années 2000, les naissances ont ensuite commencé à diminuer, entraînant une baisse annuelle de 1 % des effectifs de lycéens à partir de 2018. Cette diminution devrait se poursuivre au même rythme jusqu'en 2030, soit en moyenne près de 800 jeunes en moins chaque année

► figure 2.

Les naissances ont fortement chuté entre 2015 et 2025 (-25 %). En conséquence, à partir de 2030, la diminution des effectifs lycéens s'accroîtrait, atteignant -1,8 % par an, soit une perte d'environ 1 300 élèves en moyenne chaque année.

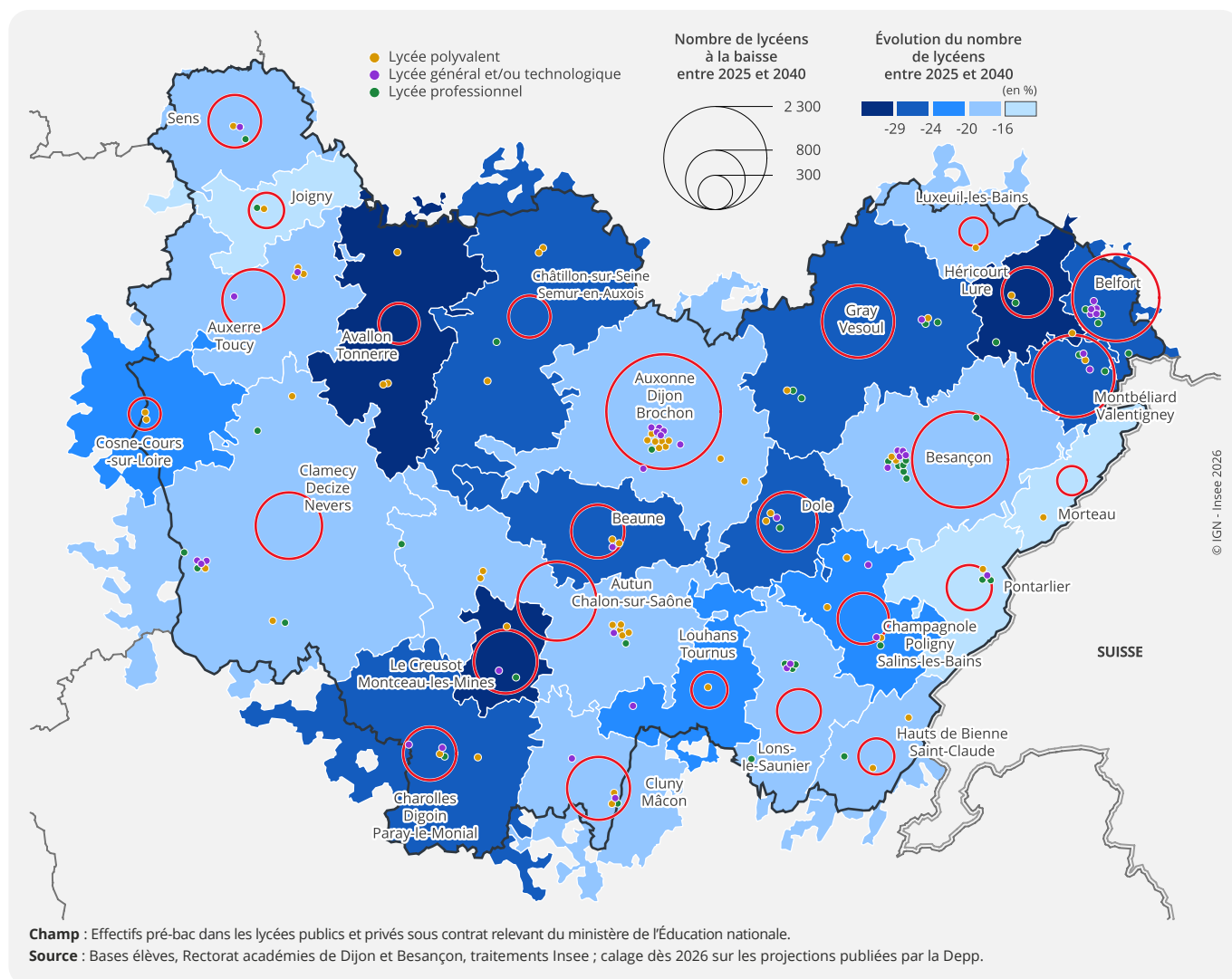
► 2. Nombre de naissances en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1975



Deux facteurs se cumulent pour expliquer cette baisse des naissances. D'une part, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants a décliné. Ce phénomène est particulièrement marqué en Bourgogne-Franche-Comté, où le

nombre de femmes de 15 à 49 ans a reculé de 10 % depuis 2010. D'autre part, la fécondité a baissé. En 2025, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 1,50 enfant par femme dans la région, légèrement moins qu'en France

► 3. Évolution du nombre de lycéens entre 2025 et 2040 par zone



métropolitaine (1,53). Pourtant, 15 ans plus tôt, la région affichait encore un taux de 2,00 enfants par femme. Par ailleurs, les arrivées de familles ayant des enfants âgés de 14 à 18 ans sont relativement peu nombreuses en Bourgogne-Franche-Comté. Leur impact sur les effectifs scolaires est secondaire et loin de compenser la baisse des naissances.

Dix zones perdraient au moins un quart de leurs lycéens

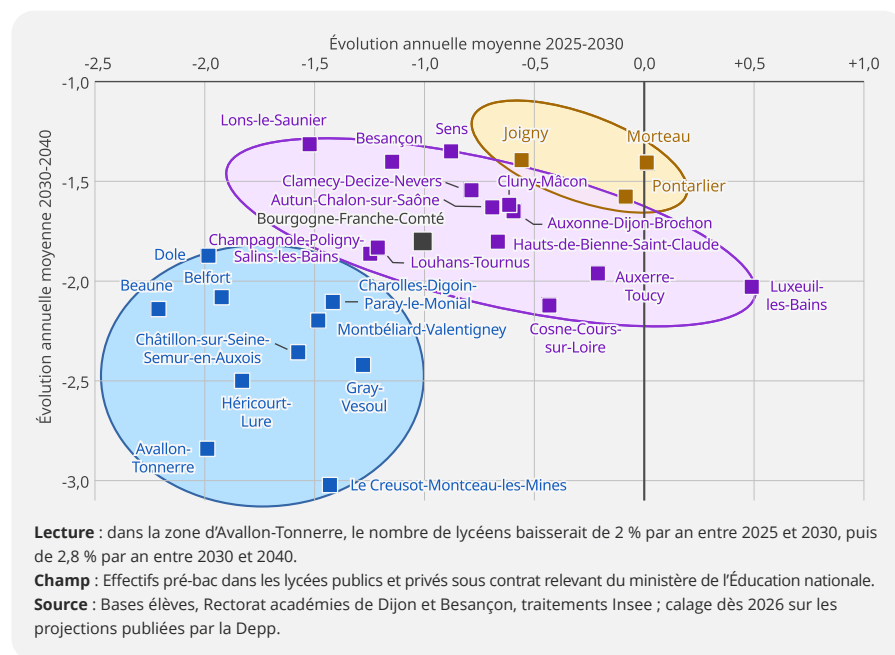
Entre 2025 et 2040, le nombre de lycéens chuterait de manière plus marquée que la moyenne régionale dans dix des vingt-six zones de la région, principalement au nord de la partie franc-comtoise et au centre de la partie bourguignonne

► **encadré 2.** La baisse, plus marquée que la moyenne régionale, y atteindrait au moins 24 % des effectifs, et jusqu'à 32 % dans les zones d'Avallon-Tonnerre et du Creusot-Montceau-les-Mines

► **figure 3.**

Dans l'ensemble de ces dix zones, le recul du nombre d'élèves s'expliquerait par une diminution des naissances plus précoce et plus prononcée. Ainsi, de 2008 à 2025, les naissances ont lourdement chuté, en particulier dans les zones d'Avallon-Tonnerre (-47 %), Châtillon-sur-Seine-Semur-en-Auxois (-45 %) et Héricourt-Lure (-44 %). Le vieillissement démographique a débuté plus tôt, entraînant une diminution rapide du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Entre 1999 et 2023, le nombre de femmes de 25 à 34 ans s'est contracté

► 4. Variation moyenne du nombre d'élèves par zone entre 2025 et 2040



de 19 % dans la zone de Dole à 41 % dans le territoire d'Avallon-Tonnerre, contre 16 % en moyenne régionale. Ce recul s'explique en grande partie par le départ de jeunes adultes vers des zones plus dynamiques économiquement, aux opportunités de formations et d'emplois plus nombreuses. La plupart de ces territoires bénéficieraient en revanche d'un solde migratoire positif parmi les familles avec enfants, à l'exception de la zone de Montbéliard-Valentigney. Mais cet apport ne compense pas la baisse de la natalité.

Une évolution proche de la moyenne régionale dans la moitié des zones

Dans la moitié des zones de la région, le nombre de lycéens diminuerait à un rythme un peu moins soutenu. Jusqu'en 2030, la baisse resterait relativement contenue, grâce à l'arrivée au lycée de générations encore nombreuses. Après 2030, la baisse s'amplifierait quasiment partout, mais dans des proportions différentes ► **figure 4.**

Le recul serait plus modéré dans les zones

► Encadré 1 - De plus en plus de lycéens dans la filière professionnelle depuis 2020, mais des projections en baisse à l'horizon 2040

Le soutien au développement de la filière professionnelle et de l'apprentissage a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de répondre aux besoins des entreprises. En 2025, trois lycéens sur dix sont inscrits dans une filière professionnelle en Bourgogne-Franche-Comté. Celle-ci représente plus de 40 % des lycéens dans les zones de Gray-Vesoul, Châtillon-sur-Seine-Semur-en-Auxois, Luxeuil-les-Bains, Cosne-Cours-sur-Loire, et même 45 % dans celle de Champagnole-Poligny-Salins-les-Bains.

Globalement, de plus en plus d'élèves de seconde du secteur public s'orientent vers la filière professionnelle, dans le but de préparer un bac professionnel ou un CAP. Dans l'académie de Besançon, 32 % des élèves de seconde sont inscrits en voie professionnelle, alors qu'ils n'étaient que 30 % en 2020. Dans l'académie de Dijon, cette part est légèrement plus faible (29 %), et demeure relativement stable depuis 2020. Les deux académies ont une capacité d'accueil assez proche. Celle de Besançon offre près de 3 700 places pour les élèves de seconde en cycle professionnel, une capacité stable depuis 2020. Dans l'académie de Dijon, un peu moins de 4 000 places sont offertes, 2,5 % de moins qu'en 2020. Dans les deux académies, un quart de ces places sont destinées aux élèves préparant un CAP.

Après le bac, de plus en plus de bacheliers professionnels poursuivent leurs études dans le supérieur. Cette augmentation est particulièrement forte dans l'académie de Dijon, où 38 % des élèves de 1^{re} année de BTS dans les lycées publics sont issus d'un bac professionnel en 2025, contre 33 % cinq ans auparavant. Dans l'académie de Besançon, cette part est stable (37 %) et comparable.

Par ailleurs, en 2025, 3 200 apprentis scolarisés en lycées suivent une formation en 1^{re} année de CAP et en seconde professionnelle dans l'académie de Dijon, et 1 400 dans celle de Besançon. Les dynamiques entre les deux académies apparaissent opposées : les effectifs ont reculé de 21 % depuis 2020 dans l'académie de Besançon, alors qu'ils ont augmenté de 25 % dans celle de Dijon sur la même période. Cela s'explique en partie par la migration de deux CFA privés de l'académie de Besançon vers celle de Dijon.

Les projections de lycéens dans la voie professionnelle s'appuient sur l'hypothèse d'une augmentation du taux d'accès dans la voie professionnelle en 2026 et 2027, puis d'une stabilisation à partir de 2028. Sous cette hypothèse et si les tendances démographiques se prolongeaient, en 2040, la filière professionnelle perdrait 4 400 lycéens dans l'ensemble de la région. Les territoires de Gray-Vesoul, Montbéliard-Valentigney et Besançon pourraient chacun perdre plus de 300 lycéens en voie professionnelle entre 2025 et 2040, quand la zone de Dijon en perdrait plus de 500. Les territoires de Louhans-Tournus et Luxeuil-les-Bains seraient les moins impactés, avec un recul de leurs effectifs en voie professionnelle inférieur à 50 lycéens en fin de période.

À l'avenir, la diminution du nombre de lycéens pourrait conduire à poursuivre et approfondir le travail engagé sur l'évolution de l'appareil de formation dédié à la formation tout au long de la vie, ainsi qu'à faire évoluer la carte des formations.

de Sens, Lons-le-Saunier, Besançon, Clamecy-Decize-Nevers, Auxonne-Dijon-Brochon, Autun-Chalon-sur-Saône ou encore Cluny-Mâcon. Même si les naissances ont diminué, ces sept territoires restent aujourd'hui relativement attractifs pour les familles. Les zones d'Auxonne-Dijon-Brochon et de Besançon, qui accueillent le plus grand nombre de lycéens, pourraient perdre respectivement 2 300 et 1 600 élèves d'ici 2040, soit une baisse similaire de 18 %. Les migrations résidentielles des moins de 40 ans pourraient de plus rester excédentaires

entre 2030 et 2040, à l'exception de Besançon en toute fin de période. La baisse des effectifs de lycéens serait plus marquée après 2030 dans les six autres zones, celles de Champagnole-Poligny-Salins-les-Bains, Louhans-Tournus, Cosne-Cours-sur-Loire, Hauts-de-Bienne-Saint-Claude, Auxerre-Toucy et Luxeuil-les-Bains. Elle atteindrait en moyenne 2 % par an jusqu'en 2040. Entre 2015 et 2025, la population a diminué dans ces territoires et les naissances aussi, jusqu'à -31 % à Auxerre-Toucy.

Des baisses d'effectifs contenues dans les zones de Pontarlier, Morteau et Joigny

Entre 2025 et 2040, la population lycéenne des zones de Morteau, Pontarlier et Joigny reculerait plus modérément qu'en moyenne dans la région (entre -13 % et -15 %). Le nombre de lycéens augmenterait jusqu'en 2027 ou 2029, conséquence de naissances relativement nombreuses jusqu'en 2015. Dans les zones frontalières de Pontarlier et Morteau, la part des femmes de 25 à 34 ans, tranche d'âge dont la fécondité est la plus élevée, a augmenté entre 1999 et 2023, alors qu'elle a diminué partout ailleurs. Ces territoires continuent d'attirer également des familles, mais aussi des jeunes actifs, dynamisant ainsi la démographie future. Dans la zone de Joigny, le niveau relativement élevé des naissances repose sur une fécondité soutenue. En 2023, on y compte encore 49 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, contre 43 dans la région. C'est le territoire où cet indicateur a le moins diminué en 10 ans. Par ailleurs, au cours de l'année 2022, plus de 200 nouvelles familles avec des enfants s'y sont installées. ●

► Encadré 2 - 26 zones adaptées à l'étude

26 zones ont été créées à partir des déplacements entre le lieu de résidence des élèves et leur lieu de scolarité. Elles correspondent à des aires d'attraction scolaire, reflétant les mobilités observées ► [méthodes](#).

À la rentrée 2025, la zone d'Auxonne-Dijon-Brochon se distingue par son étendue et par son poids démographique : avec 13 050 lycéens, elle concentre les effectifs les plus importants de la région, suivie de celle de Besançon (9 030). À l'inverse, les zones de Cosne-Cours-sur-Loire, Luxeuil-les-Bains et Avallon-Tonnerre comptent un peu moins de 1 000 lycéens chacune.

Par ailleurs, les zones de Cosne-Cours-sur-Loire et de Cluny-Mâcon se singularisent par l'étendue de leur attractivité scolaire : elles accueillent respectivement 27 % et 25 % de lycéens résidant à l'extérieur de la région. Cette spécificité s'explique par leur position géographique à la frontière d'autres régions et par une offre de formations professionnelles spécifiques et attractives, élargissant leur bassin de recrutement au-delà des limites administratives.

► Pour en savoir plus

- Barhoumi M., Miconnet N., Serre P., « [Projections d'effectifs d'élèves dans le premier et second degrés à l'horizon 2035](#) », Document de travail n° 2026-E08, Depp, avril 2026.
- Pawlowski E., Planque P.-E., « [En 2050, 54 900 lycéens en moins dans les Hauts-de-France](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 187, janvier 2025.
- Méreau B., Monsef A., « [Le nombre de lycéens atteindrait son pic vers 2028 avant de diminuer](#) », Insee Analyses Provence-Alpes-Côte-d'Azur n° 122, janvier 2024.

Marie Léger, Jean-François Louis (Insee), Marie-Agnes Garnier (Drafpic), Véronique Gigon (Rectorat de Besançon), Emmanuel Contesse (Rectorat de Dijon)

Retrouvez les données associées à cette publication sur www.insee.fr

► Méthodes

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives, dont les communes. Il permet également de déterminer les taux de scolarisation par sexe et âge.

Les zones d'étude s'appuient sur les **bases élèves** fournies par les rectorats, qui permettent d'obtenir les effectifs de lycéens (hors lycées agricoles et militaires) de la région en 2025 répartis selon différents critères. À partir de cette base, une matrice des flux entre lieux de résidence et lieux d'études a été établie sur trois années scolaires, puis un algorithme a agrégé par itérations successives les effectifs lycéens autour de pôles correspondant aux établissements. Les zones constituées correspondent à des aires d'attraction scolaire, reflétant les mobilités effectivement observées. Elles peuvent déborder des limites géographiques de la région, certains lycées exerçant une attractivité au-delà de ces frontières et accueillant des élèves résidant dans les territoires voisins.

Certaines zones ont été agrégées afin d'atteindre un seuil de 50 000 habitants. Les critères d'agrégation prennent notamment en compte les plus gros flux entre zones ainsi que leurs caractéristiques démographiques, tout en respectant les limites des académies de Besançon et Dijon.

Les projections de lycéens sont réalisées au lieu d'étude et sont cohérentes avec les projections nationales et départementales d'élèves à l'horizon 2035, publiées en avril 2026 par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (**Depp**). Le scénario retenu prolonge la baisse de la fécondité, à un rythme modéré jusqu'à sa stabilisation à 1,5 enfant par femme en 2030. Ces projections tiennent compte des dynamiques démographiques des départements. À ces évolutions démographiques sont associées des hypothèses de maintien des taux de scolarisation et de stabilité des comportements de scolarisation. Des ajustements visent également à prendre en compte les évolutions attendues des politiques éducatives [[Document de travail n°2026 – E08, avril 2026](#)].

Afin de décliner les projections de la Depp à l'échelle infra-départementale, tout en tenant compte des trajectoires démographiques propres à chaque territoire, des projections ont été réalisées à l'aide du **modèle Omphale 2022**, qui projette la population par sexe et âge, en tenant compte des naissances, décès et migrations. Les comportements de scolarisation ont ensuite été appliqués afin d'estimer les effectifs d'élèves.

